PLU facteur 4

25 mai 2013 - 12 : 43

Le PLU de Brest métropole océane a été mis en révision par décision du Conseil communautaire du 22 octobre 2010,

Il s'agit de prendre en compte les évolutions liées au Grenelle 2 de l ’Environnement et en particulier de:

- Garantir la compatibilité de celui-ci avec le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Brest
- Assurer un renouvellement urbain et des formes urbaines de qualité,
- Intégrer les nouvelles orientations du PLH, du PDU et de la troisième phase de déploiement de Transport en Commun sur Site Propre,
- Articuler les actions du Plan Climat avec le PLU

C’est un PLU Facteur 4* qui est mis en chantier.

* L’expression Facteur 4 symbolise à la fois l’articulation des 4 outils de programmation et de réglementation de la collectivité (le Plan Local ’Urbanisme, le Programme Local de l’Habitat, le Plan de Déplacement Urbain, le Plan Climat Energie Territorial) et désigne aussi l’engagement écologique qui consiste à diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre en 40 ans. Cet engagement a été validé en France par le "Grenelle de l’Environnement en 2007"

Une période de trois ans pour la révision du PLU

Délibération du Conseil Communautaire prescrivant la révision du PLU facteur 4 Définition des objectifs et des modalités de concertation	22 octobre 2010
Réunions publiques sur le projet de PADD Présentation de la démarche globale (PDF) Comptes rendus des réunions publiques (PDF)	Octobre – novembre 2011
Traduction des enjeux du PADD. Elaboration du dossier PLU facteur 4	Janvier 2012 à début 2013
Réunions publiques sur la présentation du PADD Présentation de la démarche globale (PDF) Comptes rendus des réunions publiques (PDF)	Juin-juillet 2012

Débat sur le PADD en Conseil Communautaire et dans les Conseils Municipaux	Novembre 2012 à janvier 2013
Réunions publiques : Présentation du projet de PLU Facteur 4 (règlement, zonage et Orientations d'aménagement et de programmation) Présentation et comptes rendus des réunions publiques	Février - Mars 2013 (voir les dates et lieux des réunions)
Délibération du Conseil Communautaire tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de PLU Facteur 4	19 Avril 2013
Enquête publique d'un mois à l'Hôtel de Communauté, dans chaque mairie des communes et dans les mairies de quartier de Brest	Septembre – octobre 2013
Délibération du Conseil communautaire approuvant le PLU facteur 4	Décembre 2013

Télécharger :

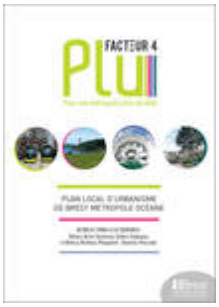

plu_facteur4_2013.pdf

Dépliant édité à l'occasion de la troisième phase de réunions publiques du PLU facteur 4 (février 2013)